

VENISSIEUX

SYNDICAT SUD CT VENISSIEUX

17 avenue Pierre Semard

Vénissieux 69200

Tel : 04 72 21 62 77

E-Mail : sudvenissieux@yahoo.fr

A
Mme Michèle PICARD
Maire de Vénissieux

Objet : sécurité des agents liée aux risques d'agression à la DSJF

Madame le Maire,

Lors de la réunion du 13 juin avec la DUPS concernant les aspects liés à la prévention des agressions, les réponses apportées aux salariés de la DSJF ne sont pas entièrement satisfaisantes.

En effet, sur le plan de la prévention relative à la sécurité, leur revendication n'est pas prise en compte : le travail en binôme (de terrain garantissant la protection mutuelle) et le fini/parti le soir et le week-end sont des mesures essentielles à apporter à la prévention des risques professionnels liés aux agressions des agents dans l'exercice de leurs fonctions notamment à la DSJF.

Nous tenons à souligner avec force que c'est parce que ces agents se retrouvent seuls et isolés, le soir et les week-ends, lorsque les usagers ont quitté les installations, qu'ils sont plus particulièrement vulnérables. De ce fait, ils peuvent se retrouver -et se sont déjà retrouvés- confrontés à des situations de représailles, où, dans le cadre de leur profil de poste, ils ont eu à gérer des « conflits et des incivilités ».

Par conséquent, ces 2 mesures ne sont pas dissociables des autres points présentés lors de cette réunion mais en sont la clé de voûte : elles relèvent de la même façon de l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur (loi du 26 janvier 1984). Sans elles, les risques sont indéniablement accrus.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétaire général



Serge Geynet